Cimetière de Saint-Vigor-des-Monts

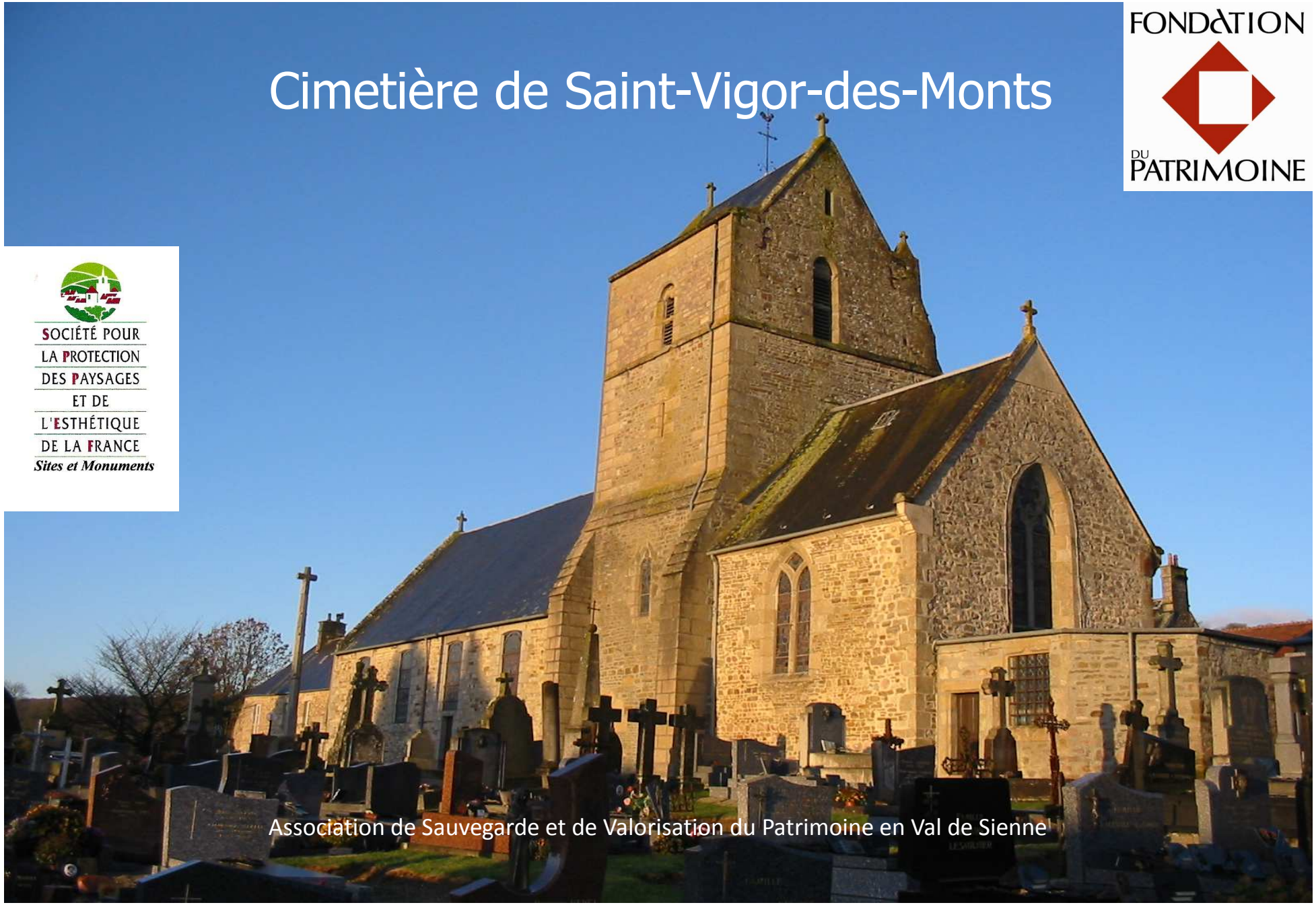

FONDATION DU PATRIMOINE

SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE L'ESTHÉTIQUE DE LA FRANCE
Sites et Monuments

Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

Les cimetières représentent un intérêt patrimonial incontestable. Ceux disposés autour des églises témoignent du caractère ancestral du lieu d'inhumation. Les monuments funéraires, anciens ont été créés, le plus souvent sous la forme de pierres tumulaires, disposées dans les églises jusqu'au milieu du XVIIIe. A Saint-Vigor, l'art funéraire ancien conservé remonte à 1498. Tous les cimetières, sont à partir de 1776 les lieux de sépulture pour tous, à l'exception des seigneurs patrons des églises, des curés. Des monuments funéraires se dressent, sous la forme ancestrale de plate tombe ou de tombeau du genre de ceux des Larsonneur-Valhebert. Mais le cimetière reste encore longtemps un lieu champêtre où les pommiers et l'herbe coupée constituent l'essentiel des ressources.

Les modestes de croix de bois et leurs carrées marquent les sépultures des petites gens et des humbles.

Les formes se diversifient et s'élèvent, parfois de façon très ostentatoire. Elles sont en marbre blanc, en calcaire, en granit. Les obélisques conservés à Saint-Vigor-des-Monts sont les témoins de cette mutation. Le système de la concession va favoriser auprès des familles aisées cette production. L'art de la fonte, ancien dans les régions productrices, connaît au XIXe siècle une progression très importante.

La croix de fonte marque tous les types de sépultures, mais le plus souvent les concessions. Cet art, fragile, produit jusqu'au milieu du XXe siècle disparaît ; la rouille est son principal ennemi. C'est l'art le plus expressif, le plus riche en symboles. D'où la nécessité de conserver les exemples les plus représentatifs de cet héritage. La prise de conscience de la richesse patrimoniale des cimetières est récente. Des initiatives conservatoires sont prises. Des aides peuvent être accordées par la Fondation du patrimoine. Il s'agit aujourd'hui de préserver les derniers exemples d'un héritage qui n'a déjà que trop cédé la place. L'accessibilité commune au système concessionnaire accroît les pressions de lotissement des cimetières.

Nous encourageons la gestion des cimetières, non pas sur le nombre de places à libérer pour faire face aux exigences de la disponibilité, mais sur des critères d'art et d'histoire, d'îlots à préserver pour leur caractère architectural.

François de Gouvets et sa femme : 1498

Pierre de fondation due à Pierre Lucas, maître couvreur à Paris et à son épouse, Anne-Françoise Hébert, bourgeoise de Paris, passé chez maître Jean Lalesnel, notaire de Pont-Farcy, le 25 mai 1686 (correction 1689).

Les cimetières représentent un intérêt patrimonial incontestable

Les cimetières : des lieux où se raconte la vie

La procédure dite de reprise des concessions abandonnées (L2223-17), mise en place à compter du 21 octobre 2008, permettra au conseil municipal, en les recueillant au terme des trois années, de statuer définitivement sur la destination des monuments. Elle pourra, dans une volonté de conservation du patrimoine, au titre de l'art ou de l'histoire locale, décider de prendre, sous sa responsabilité, en raison de l'intérêt artistique et historique qui s'attache à ces monuments funéraires, un certain nombre d'entre eux.

Huit zones dans le cimetière constituent des îlots de qualité avec notamment des monuments anciens, des monuments en hauteur aux formes diversifiées :

A : autour de la croix ;

B : côté du chœur ;

C : environnement du monuments aux morts de la grande guerre ;

D : à l'est de la sacristie (à proximité de la chapelle privée) ;

E : angle bas sud-est du cimetière ;

F : au nord du porche (construction en avant-corps de la nef) ;

G : flanc sud-est de la sacristie ;

H : concession privée ancienne dans l'angle sud-est du porche.

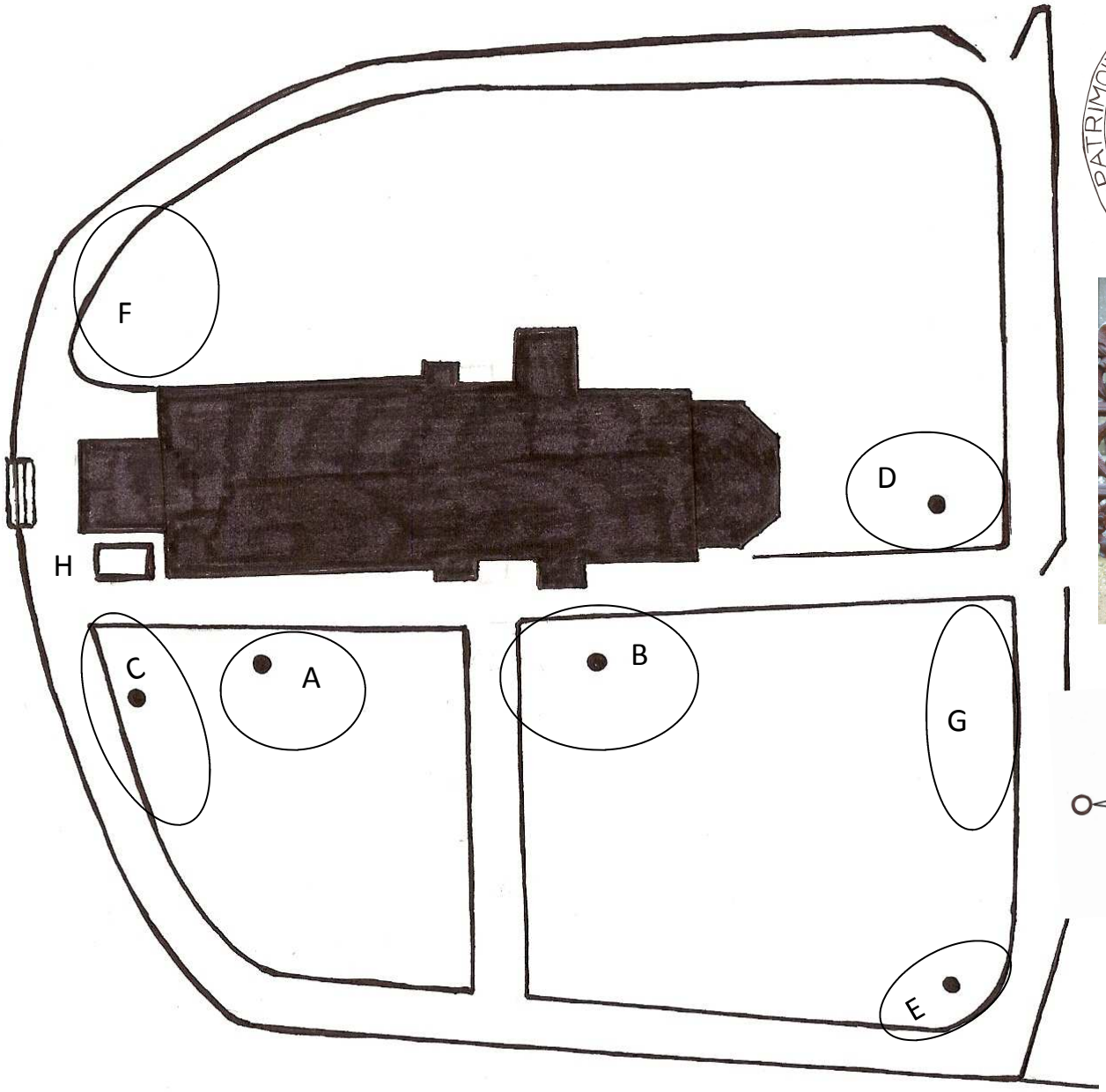

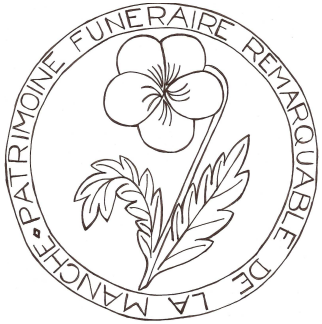

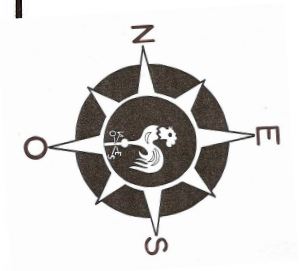

Présentation générale :

L'église, à la puissante tour clocher à bâtière, est l'un des plus intéressants conservatoire du patrimoine funéraire avec les pierres tumulaires qu'elle contient. Elle se dresse au cœur du cimetière, clos de part en part d'un mur. Les limites arrondies de ce champ où l'on dort, tendent à laisser penser qu'il n'a pas connu d'évolution très importante, sauf à l'est. Le site est enherbé mais dépourvu d'arbre. Il n'y a pas d'if ancestral, ni de buissons, à l'exception d'un rosier au nord-est. Cinq des huit îlots contribuent de façon plus importante aux apports patrimoniaux :

- Ilot de la croix du cimetière ;
- Ilot proche du chœur, au sud ;
- Ilot situé dans la proximité du monument aux morts de la commune ;
- Ilot à l'est de la sacristie ;
- La concession de deux tombeaux sarcophages dans l'angle sud-ouest du porche : Larsonneur-Valhebert, baron de Gouvest.

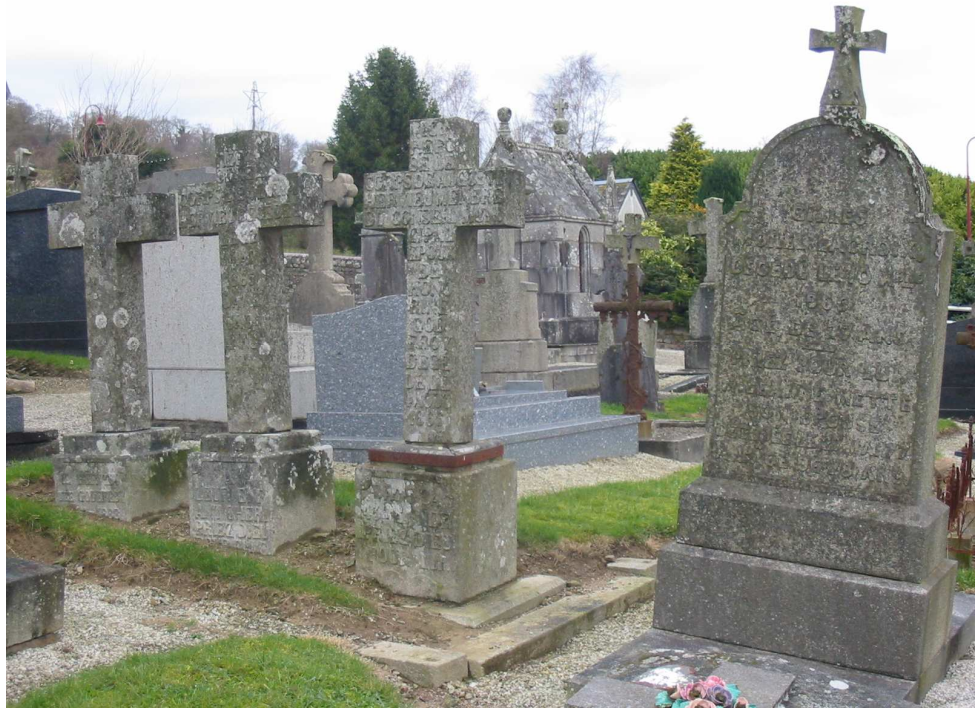

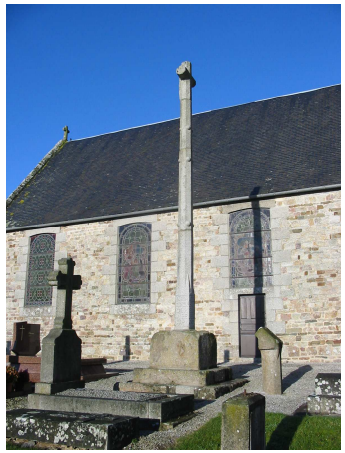

La croix : 1622

Monument aux morts

Îlot proche du choeur

Ilot proche de la sacristie

Tombeaux Larsonneur

L'îlot de la croix du cimetière : zone privilégiée des sépultures des ecclésiastiques

La croix du cimetière, symbole d'un site consacré depuis les origines « cette croix / don / née par maître / Gilles / San / son / prêtre / curé de / St Vi / gor / des / Mont / 1622 / suit un calice et un écu blasonné ». Le fût porte 12 bubons.

Le pupitre au pied de la croix utilisé pour l'évangile des Rameaux.

Epitaphe du tombeau de l'abbé Jean-Charles Ozanne : « hic expectat / donec suaveniat / immutatio ioan carolus / ozanne / ist s : par rector / doctissimus / sua in deum / pietate / in proximum / probitate / et in gregem / caritate / vivus claruit / mors illum / terrae rapuit / coelo'ad didit / die II aug 1750 / aetatis an 53 hunc flentes / tumulum poni fratres curavt / cinq larmes—crâne et deux tibias croisés—cinq larmes—cœur enflammé / reqt in pace ». (Tombeau surmonté d'une croix illustrée d'un calice et d'une hostie de maître Jean-Charles Ozanne).

Deux tombeaux sarcophages, à la mode de la deuxième moitié du XVIIIe, à courbes et contre courbes, sont disposés dans l'angle sud-ouest du porche de l'église paroissiale. L'un des deux gîte. Les épitaphes sont :

1 « ici repose EL Zéardl. t / Larsonneur / de Gouvest / né à Vire / décédé à 52 ans à St / Vigor des / Monts le 28 / mars 1848 / de profundis / et M^{r} VJT / Larsonneur / baron de Gouvest / né en ce lieu 1769 / mort le 10 7bre 1852 ».

2 « ici repose le / corps de Mde / de Gouvest / née Valheb / ert décédée / le 27 avril / 1830 épouse / vertueuse / tendre mère / charitable / envers les / pauvres / Priez Dieu / pour le repos / de son âme / de profundis »; suivent : une croix pédiculée et quatre larmes.

Ces tombeaux, probablement disposés dans leur concession originelle, ne sont pas concernés par l'opération municipale. Leur intérêt historique et artistique est incontestable.

Îlot à l'est de la sacristie:

N° 110 : chapelle funéraire de style néogothique ; trois baies vitrées en arc brisé protégées par des grilles de fonte ; une porte de fer et de fonte avec ventail intérieur pourvu d'un verre; toit à bâtière ; deux pinacles ; une croix sommitale et un fleuron végétal. Elle fut dressée pour la famille « G Lemélorel—Lesmontils ». Période : dernier quart du XIXe siècle.

N° 100 : stèle néogothique et petite croix sommitale tombée (non cassée) « Lemelorel 1895 ».

N° 98 : plaque fonte d'aluminium « Léon Lemélorel et Azeline Decaen ».

N° 99 : plaque fonte d'aluminium « Eugénie Loslier 3 / 11 / 1897 ».

N° 102 : stèle en granit et marbre blanc, croix sommitale « Famille Lehéricey » ; plaque fonte d'aluminium « Alexandre Lehéricey 16 / 11 / 1898 » ; plaque fonte d'aluminium « Louis Lehéricey 19 9bre 1900 ». Epitaphe du monument « à la mémoire de Alexandre Lehéricey leur fils / décédé le 16 novembre 1898 âgé de 39 ans / et son épouse Mélanie Cochard / décédée le 8 novembre 1897 âgée de 35 ans / munis des sacrements de l'église. Priez dieu pour eux / souvenir d'un père et d'une mère à leurs enfants / ainsi que de leurs petites filles / Marie-Louise et Léa Lehéricey ».

n° 110

n° 100

Détail : buste (110)

n° 102

Cippe

Fonte ajourée endommagée

n° 53

Croix de fonte ajourée illustrée du « bon pasteur » et de deux saintes femmes. Deux plaques d'aluminium « Louise Mauger—Albert Lefèvre 30 8bre 1955 ». Endommagée.

N° 103 : tombeau de granit avec haute stèle et haute croix fleurdelisée. Sépulture « Mahias-Hamel / 1782-1871 ; 1818-1897 ; 1818-1903 ; 1850-1930 ».

Cippe en granit « Lemélorel-Lesmontils, maire, 30 Xbre 1863.

Croix de fonte « arbre de vie » sur stèle, petit modèle, lierre, brelage plat, Christ tombé. Epitaphe « 1923-1945 / Maurice Delar… / soldat / mort à 23 ans ».

Stèle à haute croix trilobée en granit, illustrée d'une pensée, signée Le Gorgeu. Epitaphe « GL Burel 14 / 06 / 1870 ».

N° 107 : croix de fonte ajourée, illustrée de 3 épis de 3 pavots, Christ, guirlande, n° de fabricant 137, raisins, épis de blé. Epitaphe « Angélique 11 / 04 / 1930 »

n° 103 : arrière plan.
Stèle signée Legorgeu au 1er plan.

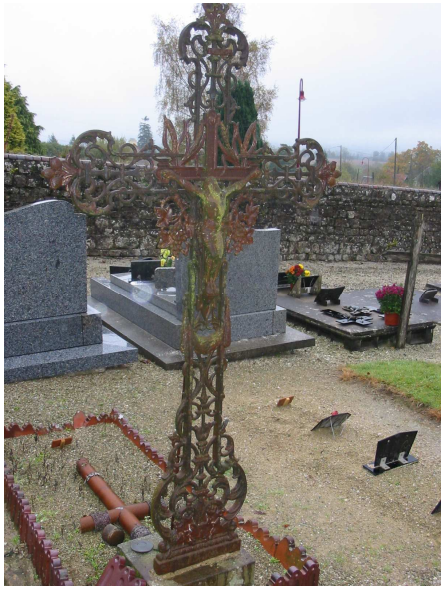

n° 107

n° 15

N° 55 : croix de fonte, petit modèle, arbre de vie, coin au pied de la croix, brelage plat, lierre, Christ. Epitaphe « Eugène Gosselin ».

N° 53 : croix de fonte, arbre de vie, brelage épine, couronne de roses, typhas, chrysanthèmes. Epitaphe « Mathilde Gosselin, née Dégremont ».

N° 46 : croix de fonte, enfant, 1/2 ronde, creuse à l'arrière, ange sur pied. Epitaphe sur plaque « Maurice Voisin / 25 7bre 1909 » ; signée L Morel à Vire.

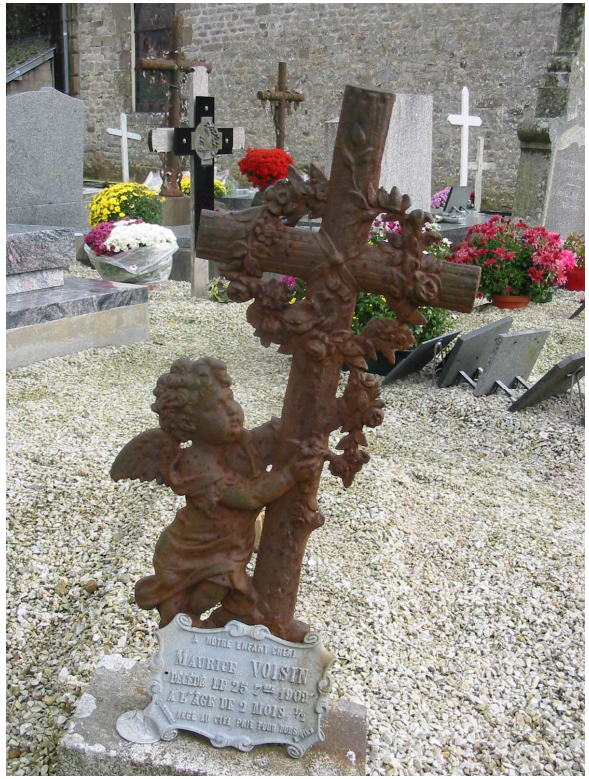

n° 46—25 identiques

n° 33

n° 35

N° 1 : croix de fonte, arbre de vie, brelage cordon, lierre, blé et typhas sur tige. Epitaphe sur plaque de fonte d'aluminium « Albert Lefèvre 16 mai 1906 ».

N° 4 : stèle de pierre, haute croix trilobée. Epitaphe « Mademoiselle / Lemercerre, institutrice à St Vigor / pendant 42 ans / 1839-1914 / Pater-Ave ». Signé R Rivière à Villedieu.

N° 8 : croix de fonte ajourée, brisée, illustrée de St Joseph et 2 plaques « Auguste-Edmond Asselot / 13 Xbre 1882 » et « Victor Asselot / 4 9bre 1894 / Félicité Asselot / 6 9bre 1902 ».

N° 9 : croix de fonte octogonale, brelage ruban, couronne mortuaire de Tanaisies, Christ, raisins, chrysanthèmes dont plusieurs fleurs rompues. Epitaphe sur plaque de fonte d'aluminium « Léa Grimoult / 6 avril 1914 ».

N° 12 : plaque de fonte d'aluminium « François Ledormeur / 26 juin 1914 ».

N° 13 : stèle néogothique, calcaire (?), croix sommitale (partiellement cassée). Epitaphe « Jacques Asselot/ ancien maire de cette paroisse / 8 juillet 1848 / Marie-Victoire Lucas / son épouse / 2 7bre 1871 / dans sa 74e année / Priez Dieu pour lui ».

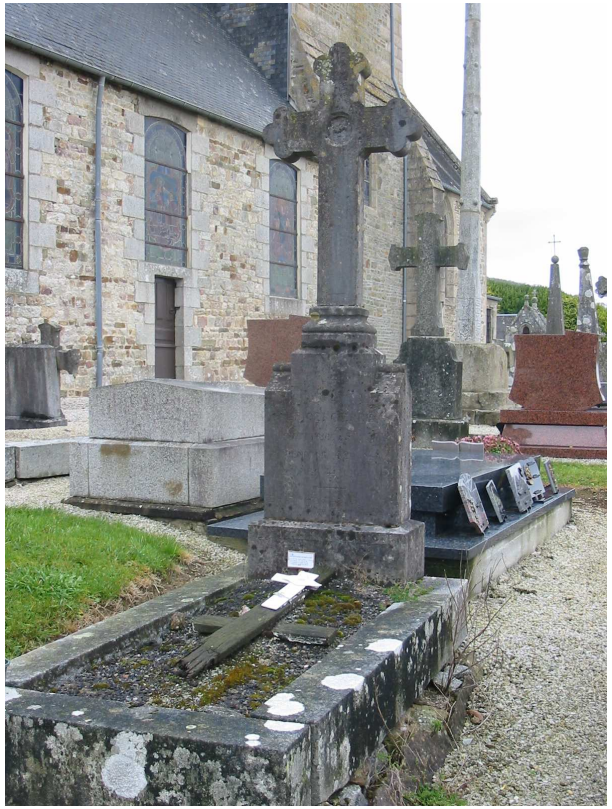

n° 4

Petit rosier buisson apportant sa contribution végétale et symbolique dans ce lieu.

Les plaques en fonte d'aluminium, en tôle émaillée, en laiton ou cuivre, en marbre, constituent un très important héritage qu'il faut protéger en les fixant sur un support solide (paroi de mur bien protégée par exemple)

n° 13

N° 15 : croix de fonte ajourée, illustrée du « bon pasteur » et deux saintes femmes au pied, un pot à feu, signée Corneau Alfred à Charleville, n° 198. Epitaphe sur plaque « François Nativelle / 30 avril 1915 / Marie Gesnouin / 25 décembre 1936 ».

N° 19 : croix de fonte militaire, arbre de vie à écôts, drapeau sur hampe, soldat debout, fusil sur pied. Epitaphe sur plaque de fonte d'aluminium en parchemin « Arsène Lebel / 13 février 1917 / d'une maladie contractée à la guerre / mobilisé au 19e territorial / dans sa 43e année ». Base signée : A Sino / Domjean / art funéraire.

N° 39 :stèle de granit abattue, plaque de fonte d'aluminium brisée.

N° 41 : plaque de fonte d'aluminium « Félix Lebouvier / 17 9bre 1899 ».

n° 9

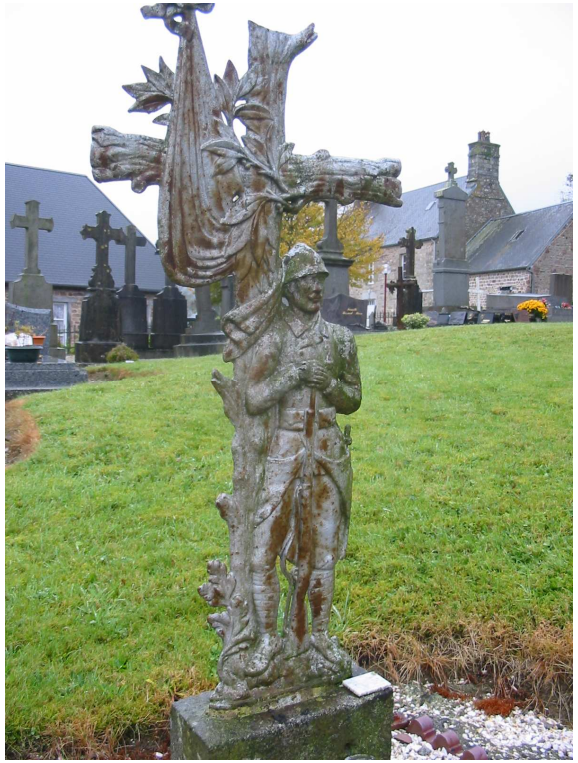

n° 19

Détail d'un bouquet de 3 capsules de pavots contenant l'opium, drogue utilisée pour l'apaisement. Symbole du sommeil, de l'endormissement paisible.

Plaque de fonte d'aluminium d'Arsène Lebel, mort pour la France

N° 44 : haute colonne ronde, dont l'urne surmontée d'une croix a chuté, posée sur un dé cubique (art néo-antique). Epitaphe « Auguste Morel / fils de Gilles / Morel / et de Marie-Jeanne / Mette / né à St-Vigor / le 6 juin 1826 / et décédé / le 10 décembre 1848 / Priez Dieu / pour le repos de son âme / Pater ave / concession perpétuelle / tendre fils / bon frère : ami dévoué / il emporte dans la tombe / les regrets / de sa famille désolée / et de toutes les personnes / qui le connurent / requiescat in pace ».

N° 42 : tombeau et stèle à croix inclinée en granit.

N° 42 : Croix de fonte illustrée de la sainte face, brisée. Cinq plaques de fonte d'aluminium sont déposées : Maria Morel / 14 septembre 1935 ; Prosper Lahaye / 18 mai 1916 ; Clémentine Vivier / 1851-1928 ; Nathalie Boudier / 5 juillet 1894 ; Marie Morel / 14 8bre 1856.

N° 37 : croix de fonte imitation écorce de merisier, brelage cordon, couronne de chrysanthèmes, volubilis, arums sur tige. Clôture de fer et de fonte endommagée. Plaque endommagée « Henri Angélique / 21 janvier 1922 ».

N° 35 : croix de fonte ajourée, Christ, 3 épis de 3 typhas, deux anges, ciboire. Epitaphe « Marie Lehéricé / 1924 ».

N° 31 : croix de fonte ajourée, brisée, Vierge, couronne de roses, 3 épis de 3 typhas, IHS dans rayons lumineux.

N° 33 : croix de fonte ajourée, cœur enflammé, deux palmes : lys et laurier, lierre, 2 anges debout et nonchalants. Plaque « Charles Morel / 22 avril 1926 ».
N° 25 : croix de fonte, enfant, ange s'agrippant à la croix illustrée d'une couronne de roses.

n° 44

Ce document de sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine funéraire a été conçu par Jacky Brionne, décembre 2008. Les photographies sont toutes de l'auteur.